

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2366

3 décembre 2009

### SOMMAIRE

Advanced Technics Properties Holding S.A. ....	113565	Moorgarth Properties (Luxembourg) S.à r.l. ....	113564
Allied Continental Securities S.à r.l. ....	113548	Nivelcom S.A. ....	113566
Alpilla Holding S.A. ....	113539	Oceanic Real Estate Investments S.à r.l. ....	113564
ArcelorMittal Clean Technology Venture Capital Holdings ....	113540	Oil Object S.A. ....	113563
Armitage Luxembourg S. à r.l. ....	113566	Ostara Alpha S.à r.l. ....	113565
Caledonian Holding S.A. ....	113539	Ostara Beta S.à r.l. ....	113566
Canzas Investment S.A. ....	113565	Palomar S.A. ....	113568
CDRD Investment (Luxembourg) III S.à r.l. ....	113568	P.A.R.A.D.I.S.O. Trust II S.A. ....	113548
CMC Capital Luxembourg 4 ....	113563	Photon S.à r.l. ....	113565
Compagnie Financière Rochebrune S.à r.l. ....	113552	Protile Investment S.A. ....	113563
Decima S.A. ....	113564	Rapid-Swiss Enterprises S.à r.l. ....	113567
Delamare Luxembourg S. à r.l. ....	113567	Ridgmar S.à r.l. ....	113540
Diamond Shamrock S.à r.l. ....	113567	Sanifinance S.A. ....	113540
FFH Financial Holding S.A. ....	113545	Scandinavian Trust S.A. ....	113540
Finicorp S.A. ....	113563	Starbev Sàrl ....	113562
Ghalea S.A. ....	113537	Syniverse Technologies Limited Luxembourg S.à r.l. ....	113539
Giochi Preziosi Lussemburgo S.A. ....	113537	Thiel EuroLogistics Services S.à r.l. ....	113566
Groupe Nature et Vitalité Europe Holding S.A. ....	113537	TI Automotive Luxembourg Sàrl ....	113553
HHS Holding S.A. ....	113533	T.I. Ltd S.à r.l. ....	113539
Hirslanden Investments S.A. ....	113563	Ubris S.A. ....	113545
Hodging S.A. ....	113562	Upifra S.A. ....	113564
Land Breeze S.à r.l. ....	113541	Vaduz & Overseas Consolidated Interests S.à r.l. ....	113568
Lincoln Electric Luxembourg Holdings S.à r.l. ....	113522	Vameca S.A. ....	113550
Logwin Road + Rail Luxembourg S.à r.l. ....	113566	Vayana S.A. ....	113552
Luxoberge S.A. ....	113537	Verosa SA ....	113566
LuxPol Invest S.à r.l. ....	113564	Vistra Fund Services S.à r.l. ....	113550
MONO Luxembourg ....	113552	World Trust Corp Holding S.A.H. ....	113539

**Lincoln Electric Luxembourg Holdings S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 149.265.

—  
STATUTES

In the year two thousand nine, on the second day of November,

Before us, Maître Joseph Elvinger, notary residing at 15, côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

Lincoln Electric (Gibraltar) Limited, a private limited company incorporated under the laws of Gibraltar, having its registered office at 57/63 Line Wall Road Gibraltar, registered at the Companies Registry, under number 97252,

here represented by Torsten Sauer, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal on November 2<sup>nd</sup>, 2009.

Such power of attorney, after having been signed *ne varietur* by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration. The appearing party, represented as above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), which is hereby incorporated:

**I. Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Name.** The name of the company is "Lincoln Electric Luxembourg Holdings S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

**Art. 2. Registered office.**

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers. The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. Where the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

**Art. 3. Corporate object.**

3.1. The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

**Art. 4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several shareholders.

## II. Capital - Shares

### Art. 5. Capital.

5.1. The share capital is set at one hundred thousand United States dollars (USD 100,000), represented by nine hundred (900) ordinary shares (the Ordinary Shares) and by one hundred (100) preference shares (the Preference Shares) in registered form, having a par value of one hundred United States dollars (USD 100) each, all subscribed and fully paid-up. The Ordinary Shares and the Preference Shares are hereinafter collectively referred to as the Shares.

5.2. Any premium paid by the holder(s) of the Ordinary Shares shall be allocated to a share premium reserve account (the Ordinary Shares Share Premium Reserve Account) of the Company and any premium paid in by the holder(s) of the Preference Shares shall be allocated to a share premium reserve account (the Preference Shares Share Premium Reserve Account) of the Company.

5.3. The Ordinary Shares Share Premium Reserve Account and the Preference Shares Share Premium Reserve Account may be incorporated into the share capital of the Company, against the issuance of Ordinary Shares and Preference Shares respectively.

5.4. The share capital may be increased or decreased in one or several times by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

### Art. 6. Shares.

6.1. The Shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per Share.

6.2. Shares are freely transferable among shareholders.

Where the Company has a sole shareholder, Shares are freely transferable to third parties.

Where the Company has more than one shareholder, the transfer of Shares (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the shareholders representing at least three-quarters (3/4) of the share capital.

A share transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by each shareholder upon request.

6.4. The Company may redeem its own Shares provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's share capital.

## III. Management - Representation

### Art.7. Appointment and Removal of managers.

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the shareholders.

**Art. 8. Board of managers.** If several managers are appointed, they constitute the board of managers (the Board).

#### 8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board.

#### 8.2. Procedure

(i) The Board meets upon the request of any manager, at the place indicated in the convening notice which, in principle, is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any meeting of the Board is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant a power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.

(v) The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the Board are validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented. The resolutions of the Board are recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers Circular Resolutions), are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

### 8.3. Representation

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by the single signature of any manager.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

### **Art. 9. Sole manager.**

9.1. If the Company is managed by a sole manager, any reference in the Articles to the Board or the managers is to be read as a reference to such sole manager, as appropriate.

9.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

9.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

### **Art. 10. Liability of the managers.**

10.1. The managers may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

## **IV. Shareholder(s)**

### **Art. 11 General meetings of shareholders and Shareholders circular resolutions.**

#### 11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders Circular Resolutions).

(ii) Where resolutions are to be adopted by way of Shareholders Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders' Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

(iii) Each share entitles to one (1) vote.

#### 11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any manager or shareholders representing more than one-half (1/2) of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) General Meetings are held at such place and time specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant a written power of attorney to another person, whether or not a shareholder, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half (1/2) of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time and the resolutions are adopted at the General Meeting or by Shareholders Circular Resolutions by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters (3/4) of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder's commitment in the Company require the unanimous consent of the shareholders.

### **Art. 12. Sole shareholder.**

12.1. Where the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.

12.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders Circular Resolutions is to be read as a reference to such sole shareholder or the resolutions of the latter, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

## V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

### Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts.

13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

13.2. Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the manager(s) and shareholders towards the Company.

13.3. Each shareholder may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.

### Art. 14. Réviseurs d'entreprises.

14.1. The operations of the Company are supervised by one or several réviseurs d'entreprises, when so required by law.

14.2. The shareholders appoint the réviseurs d'entreprises, if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The réviseurs d'entreprises may be re-appointed.

### Art. 15 Allocation of profits.

15.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The shareholders determine how the balance of the annual net profits is allocated. It may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward in accordance with applicable legal provisions.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

- (i) interim accounts are drawn up by the Board;
- (ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;
- (iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the Board within two (2) months from the date of the interim accounts;
- (iv) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and
- (iv) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

15.4. Subject to the allocation of net profits to the reserve required by the Law in the manner prescribed in article 15.1. above, the General Meeting, or as the case may be, the Board may distribute dividends in the following order of priority:

- (i) to the holder(s) of Preference Shares, a preferred dividend equal to five per cent (5%) of the sum of the par value per Preference Share plus a pro rata portion of the Preference Share share premium, calculated on the basis of a year of 365/366 days and the actual number of days elapsed (the Preference Dividend); and
- (ii) the surplus after payment of the Preference Dividend, to the holders of Shares in proportion to the Shares held by each of them.

## VI. Dissolution - Liquidation

16.1. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the shareholders, adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters (3/4) of the share capital. The shareholders appoint one or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.

16.2. The surplus after the realisation of the assets and the payment of the liabilities are distributed to the shareholders as follows:

- (i) firstly, in repayment to the holder(s) of the Preference Shares (if any such shares are then outstanding) of the Preferential Liquidation Right, such payment to be made on an equal per share basis;
- (ii) secondly, the surplus shall be distributed pro rata, on an equal per share basis among the holder(s) of the Ordinary Shares (if any such shares are then outstanding).

If upon any liquidation, dissolution or winding up of the Company, the assets of the Company available for distribution among shareholders shall be insufficient to make payment of the Preferential Liquidation Right in full to all holders of the

Preference Shares, then such assets shall be distributed among the holders of the Preference Shares, ratably in proportion to the full amounts to which they would otherwise be respectively entitled.

For the purpose of this clause 16.2., Preferential Liquidation Right shall mean the sum equal to (1) any arrears and accruals of the unpaid Preference Dividend that the General Meeting, or as the case may be, the Board may have resolved pursuant to article 15.4 above to allocate to the holder(s) of Preference Shares to be calculated down to the date of return of capital and to be payable when such unpaid preference dividend has been declared or earned, plus (2) the aggregate par value of the Preference Shares, plus (3) the Preference Shares Share Premium Reserve Account, less (4) any return on capital, such payment to be made on an equal per share basis.

## **VII. General provisions**

17.1. Notices and communications are made or waived and the Managers Circular Resolutions as well as the Shareholders Circular Resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference and the Shareholders Circular Resolutions, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the law and, subject to any non waivable provisions of the law, any agreement entered into by the shareholders from time to time.

### *Transitory provision*

The first financial year begins on the date of this deed and ends on December 31, 2009.

### *Subscription and Payment*

Lincoln Electric (Gibraltar) Limited (the Contributor), represented as stated above, declares to subscribe to nine hundred (900) Ordinary Shares and one hundred (100) Preference Shares having a par value of one hundred United States dollars (USD 100) each and to fully pay up such shares by a contribution in kind consisting of all its assets and liabilities as described in the attached balance sheet (the Assets and Liabilities) comprising in particular but not limited to:

- assets in an aggregate amount of one hundred ninety-five million United States dollars (USD 195,000,000);
- liabilities in an aggregate amount of sixteen United States dollars (USD 16);
- all other assets and all other liabilities generally whatsoever and without exception held by the Contributor as at the date hereof.

### *Documents evidencing the valuation*

The valuation and due existence of the Assets and Liabilities have been evidenced to the undersigned notary by, inter alia, a balance sheet of Contributor dated October 15, 2009 and signed for approval by the management of the Contributor and a valuation report issued by the management of the Contributor dated November 2, 2009 and acknowledged and approved by the management of the Company.

A copy of the above documents, after having been signed *ne varietur* by the proxy holder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be registered with it.

### *Valuation and Allocation*

It resulted from the documents here above-mentioned presented to the undersigned notary and from the respective valuation made by the management of the Company and the Contributor that the total net asset value of the Assets and Liabilities is of one hundred ninety-five million United States dollars (USD 195,000,000) and corresponds at least to the value of:

- nine hundred (900) Ordinary Shares, having a par value of one hundred United States dollars (USD 100) each,
- one hundred (100) Preference Shares, having a par value of one hundred United States dollars (USD 100) each,
- a share premium of one hundred thirty-four million nine hundred ten thousand United States dollars (USD 134,910,000) to be allocated to the Ordinary Shares Share Premium Reserve Account of the Company, and
- a share premium of fifty-nine million nine hundred ninety thousand United States dollars (USD 59,990,000) to be allocated to the Preference Shares Share Premium Reserve Account of the Company.

### *Declarations of the contributor*

Furthermore, the Contributor, here represented as stated here-above, expressly declared that:

1. The Contributor has the power to transfer the Assets and Liabilities;

2. based on generally accepted accountancy principles the net worth of the Assets and Liabilities contributed to the Company per the attached balance sheet is valued at least at one hundred ninety-five million United States dollars (USD 195,000,000) and since the balance sheet date no material changes have occurred which would have depreciated the contribution made to the Company,

3. the Assets and Liabilities contributed to the Company are freely transferable by the Contributor and they are not subject to any restrictions or encumbered with any pledge or lien limiting their transferability or reducing their value;

4. all formalities in any concerned country in relation with the transfer in favour of the Company of any element composing the Assets and Liabilities have been or will be carried out within the best delays in each country as far as it will be concerned in order to duly formalise the transmission of the Assets and Liabilities and to render it effective anywhere and towards any third party.

#### Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately six thousand euros.

#### Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entire subscribed capital, has passed the following resolutions:

1. The following person is appointed as manager of the Company for an indefinite period:

Halsey S.à.r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), with registered office at 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under number B 50.984.

2. The registered office of the Company is set at 41, Avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg.

#### Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that on the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF, this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the representatives of the appearing party, and signed by the latter with the undersigned notary.

#### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le deux novembre,

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence au 15, côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

#### A COMPARU:

Lincoln Electric (Gibraltar) Limited, une société à responsabilité limitée constituée selon les lois de Gibraltar, ayant son siège social au 57/63 Line Wall Road, Gibraltar, immatriculée au Registre des Sociétés sous le numéro 97252,

ici représentée par Torsten Sauer, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 2 novembre 2009.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement. La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

#### I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Le nom de la société est "Lincoln Electric Luxembourg Holdings S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

#### Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand Duché de Luxembourg par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Des succursales, filiales ou autres bureaux peuvent être créés tant au Grand Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements

sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

### **Art. 3. Objet social.**

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres titres de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, tous titres et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de dette de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou bien créer et accorder des sûretés sur la totalité ou sur une partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

### **Art. 4. Durée.**

4.1. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

## **II. Capital - Parts sociales**

### **Art. 5. Capital.**

5.1. Le capital social est fixé à cent mille dollars américains (USD 100.000), représenté par cents (900) parts sociales ordinaires (les Parts Sociales Ordinaires) et cent (100) parts sociales privilégiées (les Parts Sociales Privilégiées) sous forme nominative, ayant une valeur nominale de cent dollars américains (USD 100) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées. Les Parts Sociales Ordinaires et les Parts Sociales Privilégiées sont ensemble désignées ci-après comme les Parts Sociales.

5.2. Toute prime payée par le(s) détenteur(s) des Parts Sociales Ordinaires sera affectée à un compte de réserve de prime d'émission (le Compte de Réserve de Prime d'Emission des Parts Sociales Ordinaires) de la Société et toute prime payée par le(s) détenteur(s) des Parts Sociales Privilégiées sera affectée à un compte de réserve de prime d'émission (le Compte de Réserve de Prime d'Emission des Parts Sociales Privilégiées) de la Société.

5.3. Le Compte de Réserve de Prime d'Emission des Parts Sociales Ordinaires et le Compte de Réserve de Prime d'Emission des Parts Sociales Privilégiées peuvent être intégrés dans le capital social de la Société contre émission de Parts Sociales Ordinaires et Parts Sociales Privilégiées.

5.4. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

### **Art. 6. Parts sociales.**

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par Part Sociale.

6.2. Les Parts Sociales sont librement cessibles entre associés.

Lorsque la Société a un associé unique, les Parts Sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des Parts Sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

Une cession de Parts Sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.



6.4. La Société peut racheter ses propres Parts Sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou si le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

### III. Gestion - Représentation

#### Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.

7.1 La Société est administrée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.

7.2 Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans motif) par une résolution des associés.

#### Art. 8. Conseil de gérance. Si plusieurs gérants sont nommés, ils forment le conseil de gérance (le Conseil).

##### 8.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

##### 8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation de tout gérant, au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion dûment convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil dûment convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

##### 8.3. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la signature individuelle de tout gérant.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

#### Art. 9. Gérant unique.

9.1. Si la Société est administrée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à ce gérant unique.

9.2. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

9.3. La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

#### Art. 10. Responsabilité des gérants.

10.1. Les gérants n'engagent pas, à raison de leur fonction, leur responsabilité personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

### IV. Associé(s)

#### Art. 11. Assemblées générales des associés et Résolutions circulaires des associés.

##### 11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale dûment convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

#### 11.2. Convocations, quorum, majorité et procédures de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à l'assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales sont tenues au lieu et à l'heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les résolutions à adopter en Assemblées Générales ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié (1/2) du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, indépendamment de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

#### **Art. 12. Associé unique.**

12.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à cet associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

### **V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle**

#### **Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.**

13.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de résultats, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3. Chaque associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de résultats sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

#### **Art. 14. Réviseurs d'entreprises.**

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, dans les cas prévus par la loi.

14.2. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises, le cas échéant, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises sont rééligibles.

#### **Art. 15. Affectation des bénéfices.**

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve légale. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent affecter ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter conformément aux dispositions légales applicables.

15.3. Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des acomptes sur dividendes doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et

(v) si les acomptes sur dividendes distribués dépassent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excédent à la Société.

15.4. Sous réserve de l'affectation du bénéfice net à la réserve légale selon la manière décrite à l'article 15.1. ci-dessus, l'Assemblée Générale ou, le cas échéant, le Conseil peut distribuer des dividendes selon l'ordre de priorité suivant:

(i) au(x) détenteur(s) des Parts Sociales Privilégiées, un dividende préférentiel égal à cinq pour cent (5%) de la somme de la valeur nominale par Part Sociale Privilégiée et d'une partie proportionnelle de la prime d'émission des Parts Sociales Privilégiées, calculée sur la base d'une année de 365/366 jours et du nombre effectif de jours écoulés (le Dividende Préférentiel); et

(ii) le surplus après versement du Dividende Préférentiel aux détenteurs des Parts Sociales proportionnellement aux Parts Sociales que chacun d'entre eux détient.

## VI. Dissolution - Liquidation

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Les boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes sont distribués aux associés de la manière suivante:

(i) premièrement, en remboursement au(x) détenteur(s) des Parts Sociales Privilégiées (s'il reste alors de telles parts sociales en circulation) du Droit Privilégié de Liquidation, ce paiement à effectuer sur base égale par part sociale;

(ii) deuxièmement, le surplus sera distribué au pro rata, sur une base égale par part sociale parmi le(s) détenteur(s) des Parts Sociales Ordinaires (s'il reste alors de telles parts sociales en circulation).

Si à la liquidation ou dissolution de la Société, les actifs de la Société disponibles à la distribution entre les associés sont insuffisants pour effectuer le paiement du Droit Privilégié de Liquidation en totalité à tous les détenteurs des Parts Sociales Privilégiées, alors ces actifs seront distribués parmi les détenteurs des Parts Sociales Privilégiées, proportionnellement aux montants complets auxquels ils auraient autrement eu droit. Aux fins de cette clause 16.2., le Droit Privilégié de Liquidation signifiera la somme égale à (1) tous les arriérés et passifs courus du Dividende Privilégié non payé que l'Assemblée Générale, ou le cas échéant, le Conseil peut avoir décidé en vertu de l'article 15.4 ci-dessus d'affecter au(x) détenteur(s) des Parts Sociales Privilégiées, à calculer jusqu'à la date du remboursement de capital et à payer lorsque ce dividende privilégié non réglé a été déclaré ou acquis, plus (2) la valeur nominale totale des Parts Sociales Privilégiées, plus (3) le Compte de Réserve de Prime d'Emission Parts Sociales Privilégiées, moins (4) tout rendement du capital, ce paiement sera à effectuer sur base égale par part sociale.

## VII. Dispositions générales

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, fax, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et même document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

*Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et prend fin le 31 décembre 2009.

### *Souscription et Libération*

Lincoln Electric (Gibraltar) Limited (le Contribuant), représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire aux neuf cents (900) Parts Sociales Ordinaires et aux cent (100) Parts Sociales Privilégiées d'une valeur nominale de cent dollars américains (USD 100) chacune, et les libérer intégralement par un apport en nature composé de tous ses actifs et passifs comme décrits dans le bilan ci-joint (les Actifs et Passifs) comprenant en particulier mais sans limitation:

- des actifs d'un montant total de cent quatre-vingt-quinze millions de dollars américains (USD 195.000.000);
- un passif d'un montant total de seize dollars américains (USD 16);
- de tous les autres actifs et passifs d'une manière générale sans exception détenus par le Contribuant à la date des présentes.

### *Documents démontrant l'évaluation*

La preuve de l'évaluation et de l'existence des Actifs et Passifs a été apportée au notaire instrumentant par, entre autres, un bilan du Contribuant daté du 15 octobre 2009 et signé pour approbation par la gérance du Contribuant et un rapport d'évaluation émis par la gérance du Contribuant daté du 2 novembre 2009, reconnu et accepté par la gérance de la Société. Une copie des documents ci-dessus, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

### *Evaluation et Affectation*

Il est ressorti des documents mentionnés ci-dessus présentés au notaire instrumentant et de l'évaluation respective effectuée par la gérance de la Société et le Contribuant que la valeur totale de l'actif net des Actifs et Passifs est de cent quatre-vingt-quinze millions de dollars américains (USD 195.000.000) et correspond au moins à la valeur de:

- neuf cents (900) Parts Sociales Ordinaires, ayant une valeur nominale de cent dollars américains (USD 100) chacune;
- cent (100) Parts Sociales Privilégiées, ayant une valeur nominale de cent dollars américains (USD 100) chacune;
- une prime d'émission de cent trente-quatre millions neuf cent dix mille dollars américains (USD 134.910.000) à verser sur le Compte de Réserve de Prime d'Emission des Parts Sociales Ordinaires de la Société; et
- une prime d'émission de cinquante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix mille dollars américains (USD 59.990.000) à verser sur le Compte de Réserve de Prime d'Emission des Parts Sociales Privilégiées de la Société.

### *Déclarations du contribuant*

Par ailleurs, le Contribuant, ici représenté comme indiqué ci-dessus, a expressément déclaré que:

1. Le Contribuant a le pouvoir de céder les Actifs et Passifs;
2. sur base de principes comptables généralement acceptés, la valeur nette des Actifs et Passifs apportés à la Société d'après le bilan annexé est évaluée à cent quatre-vingt-quinze millions de dollars américains (USD 195.000.000) et depuis la date du bilan, aucun changement matériel qui aurait déprécié l'apport fait à la Société n'a eu lieu;
3. Les Actifs et Passifs apportés à la Société sont librement cessibles par le Contribuant et ne sont ni soumis à des restrictions ni grevés d'un quelconque nantissement ou droit préférentiel limitant leur cessibilité ou réduisant leur valeur;
4. toutes les formalités dans tout pays concerné en rapport avec la cession en faveur de la Société de tout élément composant les Actifs et Passifs ont été ou seront accomplies dans les meilleurs délais dans chaque pays en ce qui les concernera afin de formaliser dûment la transmission des Actifs et Passifs et de la rendre effective partout et envers tous tiers.

### *Frais*

Les dépenses, frais, honoraires et charges de quelque nature que ce soit, qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent environ à six mille euros.

### *Résolutions de l'associé unique*

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1. La personne suivante est nommée gérant de la Société pour une durée indéterminée:

Halsey S.à.r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, avec siège social au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 50.984.

2. Le siège social de la Société est établi au 41, Avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg.

### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite aux mandataires de la partie comparante, ceux-ci ont signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: T. SAUER, J. ELVINGER

Enregistré à Luxembourg A.C. le 06 novembre 2009. Relation: LAC/2009/46739. Reçu soixante-quinze euros (75.-€)

Le Releveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 NOV. 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009147248/602.

(090177897) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2009.

### **HHS Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 149.232.

### — STATUTS

L'an deux mille neuf, le onze novembre.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

#### A COMPARU:

Monsieur Idriss SENOUSSI, Industriel, demeurant à Rabat (Maroc), rue Beni Hadifa, ici représenté par Monsieur René SCHAWEL, juriste, demeurant professionnellement à L-1720 Luxembourg, 6, rue Heinrich Heine, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée en date du 9 octobre 2009,

laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentaire de dresser l'acte constitutif d'une société anonyme qu'il déclare vouloir constituer et dont il a arrêté, les statuts comme suit:

#### **Dénomination - Siège - Durée - Objet**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de HHS Holding S.A..

**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg, au moyen d'une résolution de l'actionnaire unique ou en cas de pluralité d'actionnaires, au moyen d'une résolution de l'assemblée générale des actionnaires.

Le conseil d'administration respectivement l'administrateur unique aura le droit d'instituer des bureaux, centres administratifs, agences et succursales partout, selon qu'il appartiendra, aussi bien dans le Grand-Duché qu'à l'étranger.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La société peut cependant participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale et prêter tous concours, que ce soit par des prêts, des garanties ou de toute autre manière.

La société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations, financières, mobilières ou immobilières, commerciales et industrielles, qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

#### **Capital - Actions**

**Art. 5.** Le capital social est fixé à DEUX CENT MILLE EUROS (€ 200.000,-), représenté par deux cents (200) actions d'une valeur nominale de MILLE EUROS (€1.000,-) par action.

En plus du capital émis, le montant de UN MILLION QUATRE CENT CINQUANTE MILLE EUROS (€ 1.450.000,-) a été versé sur le compte prime d'émission.

**Art. 6.** Les actions de la société sont nominatives ou au porteur, ou en partie dans l'une ou l'autre forme, aux choix des actionnaires, sauf dispositions de la loi.

Des certificats constatant ces inscriptions seront délivrés d'un registre à souches et signés par deux administrateurs respectivement par l'administrateur unique.

**Art. 7.** La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. S'il y a plusieurs propriétaires par action, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire. Il en sera de même dans le cas d'un conflit opposant l'usufruitier et le nu-propriétaire ou un débiteur et un créancier gagiste.

### Administration - Surveillance

**Art. 8.** En cas de pluralité d'actionnaires, la société doit être administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Si la société est établie par un actionnaire unique ou si à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que la société a seulement un actionnaire restant, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un membre, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs ou l'administrateur unique seront élus par l'assemblée des actionnaires pour un terme qui ne peut excéder six ans et toujours révocables par elle.

Les administrateurs sortants peuvent être réélus.

Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président et s'il en décide ainsi, un ou plusieurs vice-présidents du conseil d'administration. Le premier président sera désigné par l'assemblée générale. En cas d'absence du président, les réunions du conseil d'administration sont présidées par un administrateur présent désigné à cet effet.

**Art. 9.** Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président du conseil ou de deux de ses membres.

Les administrateurs seront convoqués séparément à chaque réunion du conseil d'administration. Sauf le cas d'urgence qui doit être spécifié dans la convocation, celle-ci sera notifiée au moins quinze jours avant la date fixée pour la réunion.

Le conseil se réunit valablement sans convocation préalable au cas où tous les administrateurs sont présents ou valablement représentés.

Les réunions du conseil d'administration se tiennent au lieu et à la date indiquée dans la convocation.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou valablement représentée. La présence peut également être assurée par téléphone ou vidéo conférence.

Tout administrateur empêché peut donner par écrit délégation à un autre membre du conseil pour le représenter et pour voter en ses lieu et place.

Les résolutions du conseil seront prises à la majorité absolue des votants. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion sera prépondérante.

Les résolutions signées par tous les administrateurs seront aussi valables et efficaces que si elles avaient été prises lors d'un conseil dûment convoqué et tenu. De telles signatures peuvent apparaître sur un document unique ou sur des copies multiples d'une résolution identique et peuvent être révélées par lettres, télégrammes, télex ou fax.

Un administrateur, ayant des intérêts personnels opposés à ceux de la société dans une affaire soumise à l'approbation du conseil, sera obligé d'en informer le conseil et de se faire donner acte de cette déclaration dans le procès-verbal de la réunion. Il ne peut prendre part aux délibérations afférentes du conseil.

Lors de la prochaine assemblée générale des actionnaires, avant de procéder au vote de toute autre question, les actionnaires seront informés des matières où un administrateur a un intérêt personnel opposé à celui de la société.

Au cas où un membre du conseil d'administration a dû s'abstenir pour intérêt opposé, les résolutions prises à la majorité des membres du conseil présents ou représentés à la réunion et qui votent, seront tenues pour valables.

Lorsque la société comprend un associé unique, il est seulement fait mention dans un procès-verbal des opérations intervenues entre la société et son administrateur ayant eu un intérêt opposé à celui de la société.

**Art. 10.** Les décisions du conseil d'administration seront constatées par des procès-verbaux, qui seront insérés dans un registre spécial et signés par au moins un administrateur.

Les copies ou extraits de ces minutes doivent être signés par le président du conseil d'administration ou par deux administrateurs ou l'administrateur unique.

**Art. 11.** Le conseil d'administration ou l'administrateur unique sont investis des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous actes de disposition et d'administration dans l'intérêt de la société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi du 10 août 1915, telle que modifiée ou par les statuts de la société à l'assemblée générale, seront de la compétence du conseil d'administration ou de l'administrateur unique.

**Art. 12.** Le conseil d'administration peut déléguer des pouvoirs à un ou plusieurs de ses membres. Le conseil d'administration ou l'administrateur unique peut désigner des mandataires ayant des pouvoirs définis et les révoquer en tout temps. Le conseil d'administration peut également déléguer la gestion journalière de la société à un de ses membres, qui portera le titre d'administrateur-délégué.

**Art. 13.** Le conseil d'administration ou l'administrateur unique représente la société en justice, soit en demandant soit en défendant.

Les exploits pour ou contre la société sont valablement faits au nom de la société seule.

**Art. 14.** Vis-à-vis des tiers la société est engagée en toutes circonstances, en cas d'administrateur unique, (a) par la signature individuelle de cet administrateur, et (b) en cas de pluralité d'administrateurs, par la signature conjointe de deux administrateurs dont obligatoirement celle du délégué à la gestion journalière (administrateur-délégué) si un tel était nommé, ou encore (c) par la signature individuelle du délégué à la gestion journalière (administrateur-délégué), dans les limites de ses pouvoirs, ou (d) par la signature individuelle ou conjointe d'un ou de plusieurs mandataires dûment autorisés par le conseil d'administration.

**Art. 15.** La surveillance des opérations de la société sera confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale ou l'actionnaire unique, qui fixe le nombre, leurs émoluments et la durée de leurs mandats, laquelle ne peut pas dépasser six ans.

Tout commissaire sortant est rééligible.

### Assemblées

**Art. 16.** S'il y a seulement un actionnaire, l'actionnaire unique assure tous les pouvoirs conférés à l'assemblée des actionnaires et prend les décisions par écrit.

En cas de pluralité d'actionnaires, l'assemblée générale des actionnaires représente tous les actionnaires de la société.

Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

**Art. 17.** L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le deuxième mercredi du mois de juin à 14.00 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

**Art. 18.** Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration respectivement par l'administrateur unique ou le commissaire aux comptes. Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant dix pour cent (10%) du capital social.

**Art. 19.** Chaque action donne droit à une voix.

La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. Si une action de la société est détenue par plusieurs propriétaires en propriété indivise, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

### Année sociale - Répartition des bénéfices

**Art. 20.** L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Le conseil d'administration ou l'administrateur unique établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Il remet ces pièces avec un rapport sur les opérations de la société un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire au(x) commissaire(s).

**Art. 21.** Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé cinq pour cent (5%) au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration ou l'administrateur unique pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

### Dissolution - Liquidation

**Art. 22.** La société peut en tout temps être dissoute par décision de l'assemblée générale ou de l'associé unique.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'opérera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'Assemblée Générale ou par l'associé unique qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

### Disposition générale

**Art. 23.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

#### Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2009.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2010.

### *Souscription et Libération*

Les deux cents (200) actions ont été souscrites par Monsieur Idriss SENOUSSE, Industriel, demeurant Rabat (Maroc), rue Beni Hadifa.

Toutes ces actions et le montant de la prime d'émission ont été immédiatement et entièrement libérés par un apport en nature, consistant dans CENT SOIXANTE-CINQ MILLE PARTS (165.000) d'une valeur nominale de DIX EUROS (€ 10,-) chacune, représentant quatre-vingt-dix-neuf virgule quatre-vingt-dix-neuf pour cent (99,99%) du capital social de la société civile de droit français SCI HHS, avec siège social à F- 750016 Paris (XVI<sup>ème</sup>), 68, avenue d'Iéna, inscrite au registre des sociétés de Paris sous le numéro 2009 D 03422.

Le souscripteur, Monsieur Idriss SENOUSSE, prénommé, représenté comme dit ci-avant, déclare que les parts dont apport ci-avant sont quittes et libres de tout engagement.

Le souscripteur déclare qu'il accomplira toutes les formalités relatives au transfert valable des Apports à la Société partout ou besoin en sera et ce sous sa responsabilité.

Conformément aux articles 26-1 et 32-1 (5) de la loi du 10 août 1915 les prédicts apports en nature ont fait l'objet d'un rapport d'évaluation qui a été établi par le réviseur d'entreprises Monsieur Yves WALLERS de la société EWA Révision S.A., avec siège social à L-9053 Ettelbrück, 45, avenue J.F. Kennedy, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 38.937 en date du 4 novembre 2009, dont les conclusions sont de la teneur suivante:

### *Conclusion*

Sur base de nos diligences, aucun fait n'a été porté à notre attention qui nous laisse à penser que la valeur globale des apports de EUR 1.650.000,- ne correspond pas au moins aux 200 actions nouvelles avec une valeur nominale de EUR 1.000,- chacune à émettre en contrepartie, augmenté de la prime d'émission pour un montant de EUR 1.450.000,-.

Ledit rapport, après avoir été signé "ne varietur" par le notaire soussigné et le comparant, restera annexé au présent acte, avec lequel il sera enregistré.

### *Constatation*

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et la loi du 25 août 2006 ont été accomplies.

### *Evaluation des frais*

Les parties comparantes évaluent le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, à environ deux mille cinq cent cinquante Euros (€ 2.550,-).

### *Réunion en assemblée générale*

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, la comparante représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois. Sont nommés administrateurs:

- Monsieur René FALTZ, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à L-1720 Luxembourg, 6, rue Heinrich Heine,

- Monsieur Thomas FELGEN, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à L-1720 Luxembourg, 6, rue Heinrich Heine,

- Monsieur Nicolas KRUCHTEN, directeur, demeurant professionnellement à L-1720 Luxembourg, 6, rue Heinrich Heine.

2) Le nombre des commissaires est fixé à un:

Est nommée commissaire aux comptes:

- La société anonyme LUXEMBOURG OFFSHORE MANAGEMENT COMPANY S.A., en abrégé L.O.M.A.C. S.A., avec siège social à L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 22.206.

3) Le premier mandat des administrateurs et du commissaire expirera à l'assemblée générale de 2014.

4) Le conseil d'administration est autorisé à nommer un ou plusieurs de ses membres aux fonctions d'administrateur-délégué.

5) Le siège social est fixé à L-1720 Luxembourg, 6, rue Heinrich Heine.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donné au comparant, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. SCHAWEL, Henri BECK.



Enregistré à Echternach, le 12 novembre 2009. Relation: ECH/2009/1649. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Releveur (signé): J.-M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 13 novembre 2009.

Henri BECK.

Référence de publication: 2009146259/208.

(090177125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2009.

---

**Ghalea S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 123.709.

Les comptes annuels au 30 juin 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009145158/10.

(090175588) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2009.

---

**Giochi Preziosi Lussemburgo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 41.180.

Les comptes annuels au 30 juin 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009145157/10.

(090175586) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2009.

---

**Groupe Nature et Vitalité Europe Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 29.785.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
10 juillet 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009145146/10.

(090174967) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2009.

---

**Luxoberge S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 9, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 39.507.

L'an deux mille neuf, le quatre novembre.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme LUXOBERGE S.A., avec siège social à L-1413 Luxembourg, 9, place Dargent, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 39.507 (NIN 1992 2200 923),

constituée suivant acte reçu par le notaire Christine DOERNER, de résidence à Bettembourg, en date du 14 janvier 1992, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 318 du 24 juillet 1992, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 18 décembre 2002, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 98 du 31 janvier 2003.

Le capital de la société s'élève au montant de trente et un mille Euros (€ 31.000,-), représenté par vingt-cinq (25) actions d'une valeur nominale de mille deux cent quarante Euros (€ 1.240,-) chacune.

L'assemblée est présidée par Monsieur Max GALOWICH, juriste, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Max FUNCK, employé privé, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Georges GREDT, employé privé, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt,

I. L'ordre du jour est conçu comme suit:

1.- Modification de l'article 4 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

**Art. 4.** La société a pour objet l'exploitation d'une auberge, sise à Luxembourg.

La société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou indirect tous concours, prêts, avances ou garanties.

D'une façon générale elle peut faire toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

2.- Modification de l'article 5 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

**Art. 5.** Le capital social est fixé à TRENTE ET UN MILLE EUROS (€ 31.000,-). Il est représenté par VINGT-CINQ (25) actions ayant chacune une valeur nominale de MILLE DEUX CENT QUARANTE EUROS (€ 1.240,-).

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de deux ou plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Le capital social pourra être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

3.- Mandat au conseil d'administration d'exécuter la prédite résolution.

II. Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents et représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle liste après avoir été signée par les comparants et signée ne varietur par le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

III. Il résulte de cette liste de présence que tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée. Dès lors l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer, sur l'ordre du jour dont les actionnaires ont pris connaissance avant la présente assemblée.

IV. Après délibération l'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée générale décide de modifier l'article 4 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

**Art. 4.** La société a pour objet l'exploitation d'une auberge, sise à Luxembourg.

La société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou indirect tous concours, prêts, avances ou garanties.

D'une façon générale elle peut faire toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide de modifier l'article 5 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

**Art. 5.** Le capital social est fixé à TRENTE ET UN MILLE EUROS (€ 31.000,-). Il est représenté par VINGT-CINQ (25) actions ayant chacune une valeur nominale de MILLE DEUX CENT QUARANTE EUROS (€ 1.240,-).

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de deux ou plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Le capital social pourra être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

#### *Troisième résolution*

Le Conseil d'Administration est mandaté d'exécuter la présente résolution et tous pouvoirs lui sont accordés à cet effet.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour Monsieur le Président lève la séance.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants de tout ce qui précède, ces derniers, tous connus du notaire instrumentant par noms, prénoms, états et demeures, ont signé avec le notaire le présent procès-verbal.

Signé: M. GALOWICH, M. FUNCK, G. GREDT, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 5 novembre 2009. Relation: ECH/2009/1621. Reçu soixante-quinze euros 75,00.- €

Le Releveur (signé): J.-M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 13 novembre 2009.

Henri BECK.

Référence de publication: 2009146218/78.

(090176666) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2009.

---

**Caledonian Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 24.850.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

10 juillet 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009145143/10.

(090174952) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2009.

---

**World Trust Corp Holding S.A.H., Société Anonyme.**

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 25.862.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

10 juillet 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009145142/10.

(090174948) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2009.

---

**Alpilla Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 35.685.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

10 juillet 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009145141/10.

(090174945) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2009.

---

**T.I. Ltd S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 138.959.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A Strassen, le 9 novembre 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009145144/10.

(090174959) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2009.

---

**Syniverse Technologies Limited Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 109.389.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Syniverse Technologies Limited Luxembourg S.à r.l.

S G G S.A.

412F, route d'Esch  
L-2086 LUXEMBOURG  
Signatures

Référence de publication: 2009145057/14.

(090174859) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2009.

---

**Sanifinance S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 57.370.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour SANIFINANCE S.A.*  
Intertrust (Luxembourg) S.A.  
Signatures

Référence de publication: 2009145117/12.

(090174908) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2009.

---

**Scandinavian Trust S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 108.438.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour SCANDINAVIAN TRUST S.A.*  
Intertrust (Luxembourg) S.A.  
Signatures

Référence de publication: 2009145118/12.

(090174906) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2009.

---

**Ridgmar S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 112.410.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Ridgmar S.à r.l.*  
Intertrust (Luxembourg) S.A.  
Georges Scheuer / Jean-Christophe DAUPHIN

Référence de publication: 2009145120/12.

(090174904) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2009.

---

**ArcelorMittal Clean Technology Venture Capital Holdings, Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 141.377.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009145121/10.

(090174901) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2009.

---

**Land Breeze S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 18, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 148.506.

In the year two thousand nine, on the twenty-ninth day of October,

Before Maître Paul Decker, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned,

There appeared:

Land Breeze II S.à r.l., a private limited liability company, incorporated and organized under the laws of Luxembourg, with registered office at 18 avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies, number B.148.836,

represented by Mr Emmanuel Réveillaud, residing professionally at 20 Avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, by virtue of a proxy dated October 29<sup>th</sup>, 2009.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the proxy holder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, acting in the here above stated capacity, requested the undersigned notary to state that:

Land Breeze II S.à r.l., (hereafter referred to as the "Sole Unitholder") is the sole unitholder of Land Breeze S.à r.l., a private limited liability company, incorporated and organized under the laws of Luxembourg, having its registered office at 18 Avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 148.506, incorporated by a deed enacted on September 22, 2009 by Maître Paul Decker, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2084 of October 22<sup>nd</sup>, 2009.

*Agenda*

1.- Increase of the corporate capital of the Company by an amount of USD 61,766,667 (sixty-one million seven hundred and sixty-six thousand six hundred and sixty-seven US Dollars) so as to bring it from its present amount of USD 18,000.- (eighteen thousand US Dollars), represented by 18,000 (eighteen thousand) ordinary units with a par value of USD 1.- (one US Dollar) each, to the amount of USD 61,784,667 (sixty-one million seven hundred and eighty-four thousand six hundred and sixty-seven US Dollars) represented by the existing ordinary units and by the issue of 61,766,667 (sixty-one million seven hundred and sixty-six thousand six hundred and sixty-seven) ordinary units with a par value of USD 1.- (one US Dollar) each, subject to payment of an amount of USD 61,766,667 (sixty-one million seven hundred and sixty-six thousand six hundred and sixty-seven US Dollars).

2.- Subscription and payment of all the additional units by the Sole Unitholder, by contribution in kind of a claim.

3. - Amendment of article 5.1 of the articles of incorporation in order to reflect the planned corporate capital increase and other related steps.

4.- Amendment of the first accounting year.

5.- Amendment of article 17 of the articles of incorporation.

6.- Other business.

The Sole Unitholder took the following resolutions:

*First resolution:*

The Sole Unitholder decides to increase the corporate capital of the Company by an amount of USD 61,766,667 (sixty-one million seven hundred and sixty-six thousand six hundred and sixty-seven US Dollars), so as to bring it from its present amount of USD 18,000.- (eighteen thousand US Dollars) to the amount of USD 61,784,667 (sixty-one million seven hundred and eighty-four thousand six hundred and sixty-seven US Dollars), by the issue of 61,766,667 (sixty-one million seven hundred and sixty-six thousand six hundred and sixty-seven) ordinary units with a par value of USD 1.- (one US Dollar) each, to be subscribed on payment of an amount of USD 61,766,667 (sixty-one million seven hundred and sixty-six thousand six hundred and sixty-seven US Dollars), the whole amount to be fully paid up through a contribution in kind consisting of the claim described below.

*Second resolution:*

*Contributor's Intervention - Subscription - Payment.*

Thereupon intervened Mr Emmanuel Réveillaud, acting in his capacity as duly appointed special attorney of the Sole Unitholder, who declared to subscribe for 61,766,667 (sixty-one million seven hundred and sixty-six thousand six hundred and sixty-seven) ordinary units with a par value of USD 1.- (one US Dollar) each and that they are paid up with the amount of USD 61,766,667 (sixty-one million seven hundred and sixty-six thousand six hundred and sixty-seven US Dollars) by the contribution in kind described below:

*Description of the contribution:*

The contribution in kind consisting of the full and complete ownership of the claim held by the Sole Unitholder towards the Company for a total amount of USD 61,766,667 (sixty-one million seven hundred and sixty-six thousand six hundred and sixty-seven US Dollars) (hereafter referred to as the "Claim"), this Claim being valued by the board of managers of the Company at the amount of USD 61,766,667 (sixty-one million seven hundred and sixty-six thousand six hundred and sixty-seven US Dollars) on the basis of a valuation report issued by the Sole Unitholder (hereafter referred to as the "Valuation Report").

*Evidence of the contribution's existence:*

Proof of the ownership and the value of the Claim have been given to the undersigned notary by a copy of the Valuation Report issued by the Sole Unitholder attesting the current value and existence of the Claim, its ownership, and its true valuation in accordance with current market trends.

*Effective implementation of the contribution:*

The appearing person declared that:

- the Claim can be transferred to the Company;
- there exist no pre-emption rights nor any other rights by virtue of which any person may be entitled to demand that the Claim be transferred to him;
- the transfer of the Claim is effective today without qualification and a contribution agreement has already been signed, proof thereof having been given to the undersigned notary;
- all further formalities shall be carried out in the respective countries, in order to duly formalise the transfer and to render it effective anywhere and toward any third party; and
- the Claim currently consists of USD 61,766,667 (sixty-one million seven hundred and sixty-six thousand six hundred and sixty-seven US Dollars).

*Board of Managers' intervention:*

Thereupon intervened Mr Emmanuel Reveillaud, duly appointed special attorney of the Company, presenting an extract of the minutes of the board of managers of the same having approved the valuation described above. In consideration for this contribution, the Company will issue 61,766,667 (sixty-one million seven hundred and sixty-six thousand six hundred and sixty-seven) ordinary units with a par value of USD 1,- (one US Dollar) each to the Sole Unitholder.

Thereupon, the Sole Unitholder resolves to accept the said subscription and payment and to issue and allot 61,766,667 (sixty-one million seven hundred and sixty-six thousand and six hundred and sixty-seven) fully paid up ordinary units with a par value of USD 1,- (one US Dollar) each to the Sole Unitholder.

*Third resolution:*

As a consequence of the foregoing statements and resolutions, the Sole Unitholder decides to amend article 5.1 of the articles of incorporation to read as follows:

**5.1.** "The Corporation's corporate capital is set at USD 61,784,667 (sixty-one million seven hundred and eighty-four thousand six hundred and sixty-seven US Dollars) represented by 61,784,667 (sixty-one million seven hundred and eighty-four thousand six hundred and sixty-seven) ordinary units in registered form with a par value of USD 1,- (one US dollar) each."

*Fourth resolution:*

The Sole Unitholder decides to amend the first financial year, which started on the date of incorporation of the Company and will end on 26 October 2009. A new financial year will start on 27 October 2009 and will end on 31<sup>st</sup> December 2009. The subsequent financial years of the Company shall begin on 1<sup>st</sup> January of each year and end on 31<sup>st</sup> December of the same year.

*Fifth resolution:*

The Sole Unitholder decides to amend article 17 of the articles of incorporation in order to reflect the previous resolution. Article 17 of the articles of incorporation shall now read as follows:

**17.** "The accounting year of the Corporation shall begin on the first of January of each year and shall terminate on the thirty-first of December of the same year."

*Costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase have been estimated at about EUR 7,000.-.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version shall prevail.

Made in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated into a language known by the person appearing, known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

### Suit la version française du texte qui précède

L'an deux mille neuf, le vingt-neuf octobre.

Par devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Land Breeze II S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et organisée sous les lois du Grand Duché du Luxembourg, ayant son siège social au 18 avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés Luxembourgeois sous la section B, numéro 148.836, ici représentée par Monsieur Emmanuel Reveillaud, demeurant professionnellement au 20 Avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, en vertu d'une procuration délivrée sous seing privé, datée du 29 octobre 2009. La procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le représentant de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle, représentée comme il est dit, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Land Breeze II S.à r.l. (ci-après dénommée "l'Associé Unique") est l'unique associée de Land Breeze S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et organisée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 18 Avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 148.506, constituée suivant un acte du 22 septembre 2009 par Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

#### Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social de la Société à concurrence d'un montant de USD 61.766.667 (soixante et un millions sept cent soixante six mille six cent soixante six US dollars) pour le porter de son montant actuel de 18.000 US Dollars (dix huit mille US dollars) représenté par 18.000 (dix huit mille) parts sociales ordinaires d'une valeur nominale de USD 1 (un US dollar), à un montant de USD 61.784.667 (soixante et un millions sept cent quatre vingt quatre mille six cent soixante sept US dollars) représenté par les parts ordinaires existantes et par l'émission de 61.766.667 (soixante et un millions sept cent soixante six mille six cent soixante six) parts ordinaires d'une valeur nominale de USD 1 (un US dollar) chacune, moyennant paiement d'un montant de USD 61.766.667 (soixante et un millions sept cent soixante six mille six cent soixante six US dollars).

2. Souscription et libération de toutes les nouvelles parts par l'Associé Unique par apport en nature d'une créance.

3. Modification du premier paragraphe de l'article 5.1 des statuts de la Société pour refléter l'augmentation du capital social de la Société planifiée et toute autre étape.

4. Modification de la première année sociale

5. Modification de l'article 17 des statuts.

6. Divers.

L'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

#### Première résolution:

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de USD 61.766.667 (soixante et un millions sept cent soixante six mille six cent soixante six US dollars) pour le porter de son montant actuel de USD 18.000 (dix huit mille US dollars) représenté par 18.000 (dix huit mille) parts sociales ordinaires d'une valeur nominale de USD 1 (un US dollar) à un montant de USD 61.784.667 (soixante et un millions sept cent quatre vingt quatre mille six cent soixante sept US dollars) représenté par les parts existantes ordinaires et par l'émission de 61.766.667 (soixante et un millions sept cent soixante six mille six cent soixante six) parts sociales ordinaires d'une valeur nominale de 1 USD (un US dollar) chacune, pour être souscrit par le paiement d'un montant de USD 61.766.667 (soixante et un millions sept cent soixante six mille six cent soixante six US dollars) le tout à être entièrement payé par une contribution en nature consistant en une créance décrite ci-dessous.

#### Seconde résolution:

##### Intervention de l'apporteur - Souscription - Libération

Est ensuite intervenu aux présentes Monsieur Emmanuel Réveillaud, agissant en sa qualité de mandataire spécial de l'Associé Unique, qui a déclaré souscrire les 61.766.667 (soixante et un millions sept cent soixante six mille six cent soixante six) parts sociales d'une valeur nominale de USD 1 (un US dollar) chacune et de les libérer d'un montant de

USD 61.766.667 (soixante et un million sept cent soixante six mille six cent soixante six US dollars) par l'apport en nature décrit ci-après:

*Description de la contribution:*

L'apport en nature consiste en la pleine et entière propriété de la créance détenue par l'Associé Unique envers la Société pour un montant total de USD 61.766.667 (soixante et un millions sept cent soixante six mille six cent soixante six US dollars) (ci-après dénommée "la Créance"), cette Créance évaluée par le conseil de gérance de la Société à un montant de USD 61.766.667 (soixante et un millions sept cent soixante six mille six cent soixante six US dollars) sur la base du rapport d'évaluation émis par l'Associé Unique (ci-après dénommée "le Rapport d'Evaluation");

*Preuve de l'existence de l'apport:*

Preuve de la propriété et de la valeur de la Créance a été donnée au notaire instrumentant par une copie du Rapport d'Evaluation émis par l'Associé Unique, attestant du montant actuel et l'existence de la Créance, de son appartenance et de sa valeur réelle conformément aux tendances actuelles du marché.

*Réalisation effective de l'apport:*

Le comparant déclare que:

- la Créance peut être transférée à la Société;
- il n'existe aucun droit de préemption ou d'autre droit en vertu desquels une personne pourrait être fondée à demander l'acquisition de la Créance;
- le transfert de la Créance est effectif aujourd'hui sans qualification et la convention de cession est déjà signée, preuve en ayant été apportée au notaire instrumentant;
- toutes autres formalités seront réalisées dans les Etats respectifs, aux fins d'effectuer la cession et de la rendre effective partout et vis-à-vis des tiers; et
- la Créance se compose actuellement de USD 61.766.667 (soixante et un millions sept cent soixante six mille six cent soixante six US dollars).

*Intervention du conseil de gérance:*

Est alors intervenu Monsieur Emmanuel Reveillaud, en sa qualité de mandataire spécial de la Société, en présentant les minutes du conseil de gérance de celle-ci ayant approuvé l'évaluation décrite.

En contrepartie de l'apport, la Société émettra 61.766.667 (soixante et un millions sept cent soixante six mille six cent soixante six) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de USD 1 (un US dollar) chacune à l'Associé Unique.

L'Associé Unique se résout d'accepter alors lesdites souscriptions et libération et d'émettre et allouer 61.766.667 (soixante et un millions sept cent soixante six mille six cent soixante six) nouvelles parts sociales entièrement payée d'une valeur nominale de USD 1 (un US dollar) chacune à l'Associé Unique.

*Troisième résolution:*

En conséquence des déclarations et des résolutions qui précèdent, l'apport ayant été accompli, l'Associé Unique décide de modifier l'article 5.1 des statuts de la Société comme suit:

**5.1** "Le capital social est fixé à USD 61.784.667 (soixante et un millions sept cent quatre vingt quatre mille six cent soixante sept US dollars) représenté par 61.784.667 (soixante et un millions sept cent quatre vingt quatre mille six cent soixante sept) parts sous forme nominative, ayant une valeur de USD 1 (un US dollar) chacune."

*Quatrième résolution:*

L'Associé Unique décide de modifier la première année sociale, qui a commencé du jour de la constitution de la Société et qui devrait prendre fin le 26 octobre 2009. Une nouvelle année sociale de la Société va commencer le 27 octobre 2009 et se terminera le 31 décembre 2009. Les autres années sociales commenceront le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année et termineront le 31 décembre de la même année.

*Cinquième résolution:*

L'Associé Unique décide de modifier l'article 17 des statuts pour refléter la résolution précédente. L'article 17 des statuts pourra désormais se lire de la façon suivante:

**17.** "L'année sociale se commence un premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de la même année."

*Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de son capital au droit fixe d'enregistrement, s'élève à environ EUR 7.000 (sept milles euros).



Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise constate que sur demande du comparant le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; Sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Le document ayant été lu et traduit en un langage connu des comparants, tous connus du notaire par leur prénoms, noms, état civil et domicile, lesdits comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte en original.

Signé: E. REVEILLAUD, P. DECKER

Enregistré à Luxembourg A.C., le 30 octobre 2009. Relation: LAC/2009/45586. Reçu 75.-€ (soixante-quinze Euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09 novembre 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2009147181/224.

(090178322) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2009.

**Ubris S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 109.404.

Les comptes annuels au 30 septembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UBRIS S.A., Société Anonyme

Thierry FLEMING / Claude SCHMITZ

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009145123/12.

(090174898) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2009.

**FFH Financial Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 61.605.

In the year two thousand and nine, on the twentieth day of October,

before us Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting of the shareholders of FFH Financial Holding S.A., a société anonyme governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated on 10 November 1997 following a deed of Maître Edmond Schroeder notary residing in Mersch, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 95 of 13 February 1998 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 61605 (the "Company"). The articles of incorporation of the Company have last been amended following a deed of the undersigned notary of 29 July 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1639 of 26 August 2009.

The meeting was declared open with Régis Galiotto, jurist, with professional address in Luxembourg, in the chair, who appointed as secretary and the meeting elected as scrutineer Flora Gibert, jurist, with professional address in Luxembourg,

The bureau of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to record the following:

(i) That the agenda of the meeting was the following:

*Agenda*

1 To close the current accounting year of the Company as of 20 October 2009 and to set the Company's accounting year from the twenty first of October to the twentieth of October of the following year.

2 To change the currency of the share capital of the Company from euros into dollars of the United States of America by applying the exchange rates fixed by the European Central Bank on the eve of the adoption of the resolutions to be adopted pursuant to the present agenda.

3 To convert the existing share capital of thirty-one thousand euro (EUR 31,000.-) into dollars of the United States of America and to delete the nominal value of the thirty-one thousand (31,000) existing shares.

4 To amend articles 3, 11 and 13 of the articles of association of the Company in order to reflect the above resolutions.

(ii) That the shareholders present or represented, the proxy holders of the represented shareholders and the number of the shares held by the shareholders are shown on an attendance-list; this attendance-list, signed by the shareholders, the proxy holders of the represented shareholders, the bureau of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

(iii) That the proxies of the represented shareholders, signed by the proxy holders, the bureau of the meeting and the undersigned notary will also remain annexed to the present deed.

(iv) That the whole corporate capital was represented at the meeting and all the shareholders present or represented declared that they had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, and waived their right to be formally convened.

(v) That the meeting was consequently regularly constituted and could validly deliberate on all the items of the agenda.

(vi) That the general meeting of shareholders, each time unanimously, took the following resolutions:

*First resolution*

The general meeting of shareholders resolved to close the current accounting year of the Company as of 20 October 2009 and to set the Company's accounting year from the twenty first of October to the twentieth of October of the following year.

*Second resolution*

The general meeting of shareholders resolved to change the currency of the share capital of the Company from euros into dollars of the United States of America by applying the exchange rates one euro (EUR 1.-) = one point four nine one eight (USD 1.4918).

*Third resolution*

The general meeting of shareholders resolved to convert the existing share capital of thirty-one thousand euro (EUR 31,000.-) into forty-six thousand two hundred forty-five point eighty dollars of the United States of America (USD 46,245.80) and to delete the nominal value of the thirty-one thousand (31,000) existing shares.

*Fourth resolution*

The general meeting of shareholders resolved to amend the first paragraph of article 3 and articles 11 and 13 of the articles of association of the Company in order to reflect the above resolutions, which will from now on read as follows:

" **Art. 3. First paragraph.** The Company's capital is set at forty-six thousand two hundred forty-five point eighty dollars of the United States of America (USD 46,245.80), represented by thirty-one thousand (31,000) ordinary shares without nominal value.

**Art. 11.** The annual meeting of shareholders shall be held on the third Friday of March at 10.00 a.m. in Luxembourg at the registered office or at any other location designated in the convening notices. If said day is a public holiday, the meeting will be held the next following business day.

**Art. 13.** The accounting year shall begin on the twenty first of October and end on the twentieth of October of the following year."

*Expenses*

The expenses, costs, fees and charges of any kind which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at one thousand two hundred euros (EUR 1,200.-).

There being no other business on the agenda, the meeting was adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereupon the present deed was drawn up in Luxembourg by the undersigned notary, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, who are known to the undersigned notary by their surname, first name, civil status and residence, such persons signed together with the undersigned notary, this original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le vingt octobre,

Par devant nous Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de FFH Financial Holding S.A., une société anonyme régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte de Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch en date du 10 novembre 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 95 du 13 février 1998,

immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 61605 (la "Société"). Les statuts ont été modifiés la dernière fois par un acte du notaire soussigné en date du 29 juillet 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 1639 du 26 août 2009.

L'assemblée a été déclarée ouverte sous la présidence de Régis Galiotto, juriste, domicilié professionnellement à Luxembourg, qui a désigné comme secrétaire et l'assemblée a choisi comme scrutateur Flora Gibert, juriste, domicilié professionnellement à Luxembourg,

Le bureau ainsi constitué, le président a exposé et prié le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

(i) Que l'ordre du jour de l'assemblée était le suivant:

*Ordre du jour*

1 Clôture de l'exercice social de la Société au 20 octobre 2009 et fixation de l'exercice social du vingt et un octobre au vingt octobre de l'année suivante.

2 Changement de devise du capital social de la Société de l'euro au dollar des Etats-Unis d'Amérique par application du taux de change fixé par la Banque Centrale Européenne la veille de l'adoption des résolutions à prendre sur base du présent ordre du jour.

3 Conversion du capital social existant de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) en dollars des Etats-Unis d'Amérique et suppression de la valeur nominale des trente et un mille (31.000) actions existantes.

4 Modification des articles 3, 11 et 13 des statuts de la Société afin de rendre compte des résolutions qui précèdent.

5 Divers.

(ii) Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions détenues par les actionnaires, sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte.

(iii) Que les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées par les mandataires, les membres bureau et le notaire soussigné resteront pareillement annexées au présent acte.

(iv) Que l'intégralité du capital social était représentée à l'assemblée et tous les actionnaires présents ou représentés ont déclaré avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable et ont renoncé à leur droit d'être formellement convoqués.

(v) Que l'assemblée était par conséquent régulièrement constituée et a pu délibérer valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

(vi) Que l'assemblée a pris, chaque fois à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale des actionnaires a décidé de clôturer l'exercice social de la Société au 20 octobre 2009 et de fixer l'exercice social du vingt et un octobre au vingt octobre de l'année suivante.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale des actionnaires a décidé de changer la devise du capital social de la Société de l'euro au dollar des Etats-Unis d'Amérique par application du taux de change un euro (EUR 1,-) = un virgule quatre mille neuf cent dix-huit dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 1,4918).

*Troisième résolution*

L'assemblée générale des actionnaires a décidé de convertir le capital social existant de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) en quarante-six mille deux cent quarante-cinq virgule quatre-vingts dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 46.245,80) et de supprimer la valeur nominale des trente et un mille (31.000) actions existantes.

*Quatrième résolution*

L'assemblée générale des actionnaires a décidé de modifier le premier alinéa de l'article 3 ainsi que les articles 11 et 13 des statuts de la Société afin de rendre compte des résolutions qui précèdent, lesquels auront désormais la teneur suivante:

" **Art. 3. Premier alinéa.** Le capital social de la Société est fixé à quarante-six mille deux cent quarante-cinq virgule quatre-vingts dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 46.245,80), représenté par trente et un mille (31.000) actions ordinaires sans valeur nominale.

**Art. 11.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit de plein droit à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit de la commune du siège indiqué dans l'avis de convocation, le troisième vendredi du mois de mars, à 10.00 heures. Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant

**Art. 13.** L'année sociale commence le vingt et un octobre et finit le vingt octobre de l'année suivante."

113548

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont estimés à mille deux cents euros (EUR 1.200,-).

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux membres du bureau connus du notaire soussigné par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire soussigné le présent acte,

Signé: R. GALIOTTO, F. GIBERT, J. ELVINGER

Enregistré à Luxembourg A.C. le 22 octobre 2009. Relation: LAC/2009/44246. Reçu soixante-quinze euros (75.-€)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009147208/150.

(090178227) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2009.

---

**P.A.R.A.D.I.S.O. Trust II S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 101.971.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour P.A.R.A.D.I.S.O. TRUST II S.A.*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009145115/12.

(090174911) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2009.

---

**Allied Continental Securities S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 132.638.

DISSOLUTION

In the year two thousand and nine, on the twenty-first day of October, before Maître Francis KESSELER, notary residing in Esch-sur-Alzette.

There appeared:

CAPSTONE CAPITAL LIMITED., with registered office at 28 Hereford Road, London W2 5AJ, United Kingdom, registered at the Companies House under number 05971312, duly represented by Sophie Henryon, employee, professionally residing in Esch-sur-Alzette, by virtue of a power of attorney, given in London on October 8<sup>th</sup>, 2009 (the 'Sole Shareholder').

Said proxy, after having been initialled and signed ne varietur by the proxy holder and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party through its proxy holder has requested the notary to state that:

- it holds all the shares in the Luxembourg limited liability company (société à responsabilité limitée) existing under the name of ALLIED CONTINENTAL SECURITIES S.à r.l., registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 132.638, with registered office at 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg (the Company);

- the Company has been incorporated pursuant to a deed of Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg, dated October 2, 2007, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C- N° 2624 of November 16, 2007;

- the Company's capital is set at EUR 12.500.- (twelve thousand five hundred euro) represented by 500 (five hundred) shares, each having a nominal value of EUR 25.- (twenty-five euro), all entirely subscribed and fully paid in;
- the Sole Shareholder assumes the role of liquidator of the Company;
- the Sole Shareholder, acting in its capacity as sole shareholder of the Company and final beneficial owner of the operation hereby resolved to proceed with the dissolution of the Company with effect from today;
- the Sole Shareholder as liquidator of the Company declares that the activity of the Company has ceased, that the known liabilities of the Company have been settled or fully provided for, that the Sole Shareholder is vested with all the assets and hereby expressly declares that it will take over and assume all outstanding liabilities (if any) of the Company, in particular those hidden or any known but unpaid and any as yet unknown liabilities of the Company before any payment to itself;
- the Sole Shareholder waives the requirement to appoint an auditor to the liquidation (commissaire à la liquidation) and to hear a report of an auditor to the liquidation;
- consequently the Company be and hereby is liquidated and the liquidation is closed;
- the Sole Shareholder has full knowledge of the articles of incorporation of the Company and perfectly knows the financial situation of the Company;
- the Sole Shareholder grants full discharge to the managers of the Company for their mandates from the date of their respective appointments up to the date of the present meeting; and
- the books and records of the dissolved Company shall be kept for five (5) years from the date the date of the present meeting at 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

Whereof the present deed was drawn up in Esch-sur-Alzette, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version shall prevail.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le vingt-et-un octobre,

Par-devant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

CAPSTONE CAPITAL LIMITED, avec siège social à 28 Hereford Road, Londres W2 5AJ, Royaume Uni, immatriculé au Companies House sous le numéro 05971312, ici dûment représentée par Sophie Henryon, employée, demeurant professionnellement à Esch-sur-Alzette, en vertu d'une procuration émise à Londres le 8 octobre 2009 (l'Associée Unique).

Laquelle procuration après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, demeurera annexée au présent acte pour y être soumis ensemble aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

- la comparante détient toutes les parts sociales de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination ALLIED CONTINENTAL SECURITIES S.à r.l., enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 132.638, avec siège social au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg (la Société);
- la Société a été constituée en vertu d'un acte de Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 2 octobre 2007, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C - N° 2624 du 16 novembre 2007;
- le capital social de la Société est fixé à 12.500,- EUR (douze mille cinq cents euros), représenté par 500 (cinq cents) parts sociales d'une valeur nominale de 25,- EUR (vingt-cinq euros) chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées;
- L'Associée Unique assume le rôle de liquidateur de la Société;
- par la présente l'Associée Unique, en sa qualité d'associée unique de la Société et bénéficiaire économique final de l'opération, prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat;
- l'Associé Unique, en sa qualité de liquidateur de la Société, déclare que l'activité de la Société a cessé, que le passif connu de la Société a été payé ou provisionné, que la Société Mère est investie de tout l'actif et qu'elle s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la Société et tout passif impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne;
- renonce à la formalité de la nomination d'un commissaire à la liquidation et à la préparation d'un rapport du commissaire à la liquidation;
- partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée;
- la comparante a pleinement connaissance des statuts de la Société et de la situation financière de celle-ci;
- la comparante donne décharge pleine et entière aux gérants de la Société pour leur mandat à compter de la date de leur nomination respectives jusqu'à la date de la présente assemblée; et

- les documents et pièces relatifs à la Société dissoute seront conservés durant cinq (5) ans à compter de la date de la présente assemblée au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais déclare qu'à la requête de la comparante, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette même partie comparante, et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite à la partie comparante, celle-ci a signé avec nous notaire le présent acte.

Signé: Henryon, Kesslerer

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 23 octobre 2009. Relation: EAC/2009/12754. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande pour servir à des fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 16 novembre 2009.

Francis KESSELER.

Référence de publication: 2009147188/96.

(090177486) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2009.

**Vameca S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 16.602.

Le bilan de la société au 30 juin 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009145084/12.

(090175231) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2009.

**Vistra Fund Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 142.021.

In the year two thousand nine, on the twenty eighth day of October.

Before Us, Maître Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

Vistra Holdings (Cyprus) Limited a private limited liability company incorporated under the laws of Cyprus, having its registered office at Theklas Lysioti 35, Eagle Star House, 5<sup>th</sup> Floor, 3030 Limassol, Cyprus, registered with the Registrar of Companies under number HE197638 (hereinafter referred to as the "Sole Shareholder") here represented by Kelly MUYA MUKENDI, professionally residing in L-2636 Luxembourg, 12 rue Léon Thyès, by virtue of a proxy given on October 28<sup>th</sup>, 2009

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

- that it is the sole actual shareholder of Vistra Fund Services S.à r.l., a société à responsabilité limitée unipersonnelle, incorporated by deed of the undersigned notary on the 26<sup>th</sup> of September 2008, published in the Mémorial C - Recueil des Sociétés et Associations number 2541, dated 17<sup>th</sup> of October, 2008 on pages 121950 and following, having its registered office at 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, registered with the RCS Luxembourg under number B142021 (hereinafter referred to as the "Company");

- that the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder decides to increase the subscribed capital by EUR 250,000.- (two hundred and fifty thousand euros) to bring it from its present amount of EUR 375,000.- (three hundred and seventy-five thousand euros) to EUR 625,000.- (six hundred and twenty-five thousand euros) by the issuance of 2,500 (two thousand five hundred) new shares with a par value of EUR 100.- (one hundred euros) each, having the same rights and obligations as the existing shares.

*Subscription - Liberation*

The Sole Shareholder, represented as stated here above, declares to subscribe for the 2,500 (two thousand five hundred) new shares and to have them fully paid up by contribution in cash, so that the amount of EUR 250,000.- (two hundred and fifty thousand euros) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

*Second resolution*

As a consequence of the preceding resolution, the Sole Shareholder decides to amend the first paragraph of article 6 of the articles of incorporation, which will henceforth have the following wording:

" **Art. 6. First paragraph.** The capital is fixed at EUR 625,000.- (six hundred and twenty-five thousand euros) represented by 6,250 (six thousand two hundred and fifty) shares with a par value of EUR 100.- (one hundred euros) each, all subscribed and fully paid-up.

There being no further business, the meeting is terminated.

*Costs*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately two thousand two hundred Euro.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mil neuf, le vingt-huit octobre.

Par devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg.

**A COMPARU:**

Vistra Holdings (Cyprus) Limited, une société constituée conformément aux lois de Chypre, avec son siège social au Theklas Lysioti 35, Eagle Star House, 5<sup>th</sup> Floor, 3030 Limassol, Chypre, enregistrée auprès du Registrar of Companies sous le numéro HE197638 (ci-après "l'Associée Unique")

ici représentée par Kelly MUYA MUKENDI, avec adresse professionnelle au 12, rue Léon Thyes, L-2636 Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 28 octobre 2009.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle, représentée comme dit-est, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'elle est la seule et unique associée de la société Vistra Fund Services S.à r.l., société à responsabilité limitée unipersonnelle, constituée suivant acte du notaire instrumentant, en date du 28 octobre 2009, publié au Mémorial C - Recueil des Sociétés et Associations numéro 2541 en date du 17 octobre 2008, pages 121950 et suivantes, avec son siège social au 12, rue Léon Thyes, L-2636 Luxembourg, enregistrée auprès du RCS Luxembourg sous le numéro B 142021 (ci-après la "Société").

- Qu'elle a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associé unique décide d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 250.000.- (deux cents cinquante mille euros) pour porter son montant actuel de EUR 375.000.- (trois cents soixante-quinze mille euros) à EUR 625.000.- (six cents vingt-cinq mille euros) par l'émission de 2.500 (deux mille cinq cents) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de EUR 100.- (cent euros) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

*Souscription - Libération*

L'associé unique déclare souscrire 2.500 (deux mille cinq cents) parts sociales nouvelles et les libérer moyennant un versement en espèces, de sorte que la somme de EUR 250.000.- (deux cents cinquante mille euros) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

*Deuxième résolution*

En conséquence de la résolution précédente, l'associé unique déclare modifier le premier alinéa de l'article 6 des statuts comme suit:

" **Art. 6. 1<sup>er</sup> alinéa.** Le capital est fixé à EUR 625.000,- (six cents vingt-cinq mille euros) représenté par 6.250 (six mille deux cents cinquante) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent euros) chacune, toutes souscrites entièrement libérées.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes est évalué à environ deux mille deux cents Euro.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire,

Signé: K. MUYA MUKENDI, J. ELVINGER

Enregistré à Luxembourg A.C. le 30 octobre 2009 Relation: LAC/2009/45690 Reçu soixante-quinze euros (75.-€)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée aux fins de publication au Mémorial Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09 novembre 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009147195/96.

(090177895) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2009.

---

**MONO Luxembourg, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.

R.C.S. Luxembourg B 95.538.

Le Bilan au 31/12/2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13/11/2009.

Signature.

Référence de publication: 2009145122/10.

(090174900) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2009.

---

**Vayana S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1148 Luxembourg, 24, rue Jean l'Aveugle.

R.C.S. Luxembourg B 120.575.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009145113/10.

(090174936) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2009.

---

**Compagnie Financière Rochebrune S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 81.816.

RECTIFICATIF

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la référence L090107071.04.

Ce dépôt est à remplacer par le dépôt suivant:

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



113553

Pour COMPAGNIE FINANCIERE ROCHEBRUNE S.A R.L.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009145114/16.

(090174912) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2009.

**TI Automotive Luxembourg Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 149.228.

—  
STATUTES

In the year two thousand and nine, on the fourth day of November.

Before us, Maître Martine Schaeffer, notary residing at Luxembourg Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

TI Automotive Limited, a company incorporated under the laws of England and Wales, having its registered office at 4650 Kingsgate, Cascade Way, Oxford Business Park South, Oxford OX4 2SU, United Kingdom, registered with the Companies House, under number 4097913, here represented by Karine Lazarus, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Warren, Michigan, on October 28, 2009,

Such power of attorney, after having been signed *ne varietur* by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), which is hereby incorporated:

**I. Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Name.**

The name of the company is "TI Automotive Luxembourg SARL" (the Company). The Company is a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

**Art. 2. Registered office.**

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers. The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. Where the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

**Art. 3. Corporate object.**

3.1. The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

#### **Art. 4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several shareholders.

### **II. Capital - Shares**

#### **Art. 5. Capital.**

5.1. The share capital is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-), represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares in registered form, having a par value of one Euro (EUR 1.-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital may be increased or decreased in one or several times by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

#### **Art. 6. Shares.**

6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. Shares are freely transferable among shareholders.

Where the Company has a sole shareholder, shares are freely transferable to third parties.

Where the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

The transfer of shares by reason of death to third parties must be approved by the shareholders representing three-quarters of the rights owned by the survivors.

A share transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by each shareholder upon request.

6.4. The Company may redeem its own shares provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's share capital.

### **III. Management - Representation**

#### **Art. 7. Appointment and Removal of managers.**

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the shareholders.

##### **Board of managers**

If several managers are appointed, they shall constitute the board composed of one (1) or several class A managers and one (1) or several class B managers (the Board).

##### **7.3. Powers of the board of managers**

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board.

##### **7.4. Procedure**

(i) The Board meets upon the request of any two (2) managers, at the place indicated in the convening notice which, in principle, is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any meeting of the Board is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant a power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.

(v) The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented and at least one (1) class A manager and at least one (1) class B manager are present or represented. Resolutions of the Board are validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented provided that any resolution shall not

validly be passed unless it is approved by at least one (1) class A manager and at least one (1) class B manager. The resolutions of the Board are recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers Circular Resolutions), are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

#### 7.5. Representation

(i) The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signatures of one (1) class A manager and one (1) class B manager.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

#### **Art. 8. Sole manager.**

8.1. If the Company is managed by a sole manager, any reference in the Articles to the Board or the managers is to be read as a reference to such sole manager, as appropriate.

8.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

8.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

#### **Art. 9. Liability of the managers.**

9.1. The managers may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

### **IV. Shareholder(s)**

#### **Art. 10. General meetings of shareholders and Shareholders circular resolutions.**

##### 10.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders Circular Resolutions).

(ii) Where resolutions are to be adopted by way of Shareholders Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

(iii) Each share entitles to one (1) vote.

##### 10.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any manager or shareholders representing more than one-half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) General Meetings are held at such place and time specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant a written power of attorney to another person, whether or not a shareholder, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time and the resolutions are adopted at the General Meeting or by Shareholders Circular Resolutions by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder's commitment in the Company require the unanimous consent of the shareholders.

#### **Art. 11. Sole shareholder.**

11.1. Where the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.

11.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders Circular Resolutions is to be read as a reference to such sole shareholder or the resolutions of the latter, as appropriate.

11.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

## **V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision**

### **Art. 12. Financial year and Approval of annual accounts.**

12.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

12.2. Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the manager(s) and shareholders towards the Company.

12.3. Each shareholder may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office.

12.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.

### **Art. 13. Réviseurs d'entreprises.**

13.1. The operations of the Company are supervised by one or several réviseurs d'entreprises, when so required by law.

13.2. The shareholders appoint the réviseurs d'entreprises, if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The réviseurs d'entreprises may be re-appointed.

#### **Allocation of profits**

13.3. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

13.4. The shareholders determine how the balance of the annual net profits is allocated. It may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward in accordance with applicable legal provisions.

13.5. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) interim accounts are drawn up by the Board;

(ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the Board within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and

(v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

## **VI. Dissolution - Liquidation**

16.1. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the shareholders, adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.

16.2. The surplus after the realisation of the assets and the payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

## **VII. General provisions**

17.1. Notices and communications are made or waived and the Managers Circular Resolutions as well as the Shareholders Circular Resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference and the Shareholders Circular Resolutions, as the case may be, are affixed on

one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the law and, subject to any non waivable provisions of the law, any agreement entered into by the shareholders from time to time.

*Transitory provision*

The first financial year begins on the date of this deed and ends on December 31, 2010.

*Subscription and Payment*

TI Automotive Limited, represented as stated above, subscribes to twelve thousand five hundred (12,500) shares in registered form, with a par value of one Euro (EUR 1.-) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash in the amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-).

The amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) is at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

*Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand three hundred (1,300.-) Euro.

*Resolutions of the sole shareholder*

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entire subscribed capital, has passed the following resolutions:

1. The following person is appointed as class A manager of the Company for an indefinite period:
  - Mr David Joseph Ludlow, born on July 30, 1966 in Rhondda, Wales, United Kingdom, residing at 2 Chestnut Close, Fawley, Wantage, Oxfordshire, OX12 9YW, United Kingdom.
2. The following persons are appointed as class B managers of the Company for an indefinite period:
  - Mr Cedric Carnoye, born on September 24, 1982 in Charleroi, Belgium, residing professionally at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg; and
  - Mr Hugo Froment, born on February 23, 1974 in Laxou, France, residing professionally at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.
3. The registered office of the Company is set at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

*Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that on the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF, this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing party, and signed by the latter with the undersigned notary.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le quatre novembre.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

**A COMPARU:**

TI Automotive Limited, une société constituée selon les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social au 4650 Kingsgate, Cascade Way, Oxford Business Park South, Oxford OX4 2SU, Royaume-Uni, immatriculée au Registre des Sociétés sous le numéro 4097913, ici représentée par Karine Lazarus employée, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Warren, Michigan, le 28 octobre 2009.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

**I. Dénomination - Siège social - objet - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.**

Le nom de la société est "TI Automotive Luxembourg SARL" (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

**Art. 2. Siège social.**

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

**Art. 3. Objet social.**

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

**Art. 4. Durée.**

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

**II. Capital - Parts sociales****Art. 5. Capital.**

5.1. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

**Art. 6. Parts sociales.**

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

La cession de parts sociales à un tiers par suite du décès doit être approuvée par les associés représentant les trois-quarts des droits détenus par les survivants.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.4. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

### III. Gestion - Représentation

#### Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision des associés.

#### Art. 8. Conseil de gérance.

Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le conseil de gérance composé d'un (1) ou plusieurs gérants de classe A et d'un (1) ou plusieurs gérants de classe B (le Conseil).

##### 8.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

##### 8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation d'au moins deux (2) gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés et au moins un (1) gérant de classe A et au moins un (1) gérant de classe B sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à condition que toute décision ne sera pas valablement adoptée sans avoir été approuvée par au moins un (1) gérant de classe A et au moins un (1) gérant de classe B. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

##### 8.3. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes d'un (1) gérant de classe A et un (1) gérant de classe B.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

#### Art. 9. Gérant unique.

9.1. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

9.2. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

9.3. La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

#### Art. 10. Responsabilité des gérants.

10.1. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

#### IV. Associé(s)

##### Art. 11. Assemblées générales des associés et Résolutions circulaires des associés.

###### 11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (Les Résolutions Circulaires des Associés).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

###### 11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

##### Art. 12. Associé unique.

12.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

#### V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

##### Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

13.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

##### Art. 14. Réviseurs d'entreprises.

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, dans les cas prévus par la loi.

14.2. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises peuvent être renommés.

##### Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.



15.3. Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

- (i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;
- (ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut dépasser le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;
- (iii) la décision de distribuer des acomptes sur dividendes doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;
- (iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et
- (v) si les acomptes sur dividendes distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

## VI. Dissolution - Liquidation

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

## VII. Dispositions générales

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2010.

### *Souscription et Libération*

TI Automotive Limited, représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire aux douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-).

Le montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

### *Frais*

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à mille trois cents (1.300,-) euros.

### *Résolutions de l'associé unique*

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1. La personne suivante est nommée gérant de classe A de la Société pour une durée indéterminée:
  - M. David Joseph Ludlow, né le 30 juillet 1966 à Rhondda, Pays de Galles, Royaume-Uni, ayant sa résidence au 2 Chestnut Close, Fawley, Wantage, Oxfordshire, OX12 9YW, Royaume-Uni.
2. Les personnes suivantes sont nommées gérants de classe B de la Société pour une durée indéterminée:
  - M. Cedric Carnoye, né le 24 septembre 1982 à Charleroi, Belgique, ayant sa résidence professionnelle au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg; et

- M. Hugo Froment, né le 23 février 1974 à Laxou, France, ayant sa résidence professionnelle au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

3. Le siège social de la Société est établi au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: K. Lazarus et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 6 novembre 2009. Relation: LAC/2009/46849. Reçu soixante-quinze euros Eur 75,-.

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009146250/498.

(090176945) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2009.

---

#### **Starbev Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 148.921.

#### — EXTRAIT

Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales daté du 12 Novembre 2009 que CVC European Equity V Limited, ayant son siège social à 22-24 Seale Street, St. Helier, JE2 3QG, Jersey, Channel Islands, inscrite au Jersey Financial Services Commission sous le numéro 99031, a transféré 1.250.000 parts sociales de la société Starbev S.à r.l., une société à responsabilité limitée, établie à Luxembourg, ayant son siège social à 20 avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 148 291 à Starbev International S.à r.l., une société à responsabilité limitée, établie à Luxembourg, ayant son siège social à 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, en cours d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 13 Novembre 2009.

*Pour la société*

*Signature*

*Un gérant*

Référence de publication: 2009144924/21.

(090175388) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2009.

---

#### **Hodinh S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 58.636.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire le 2 juin 2009 tenue extraordinairement le 10 août 2009:*

L'Assemblée Générale décide de renouveler les mandats des administrateurs Mme Luisella MORESCHI, Mme Frédérique VIGNERON et Mr Giorgio STIRANO ainsi que celui du commissaire aux comptes GORDALE MARKETING LIMITED ayant son siège social à Strovolou, Strovolos center, Office 204 Strovolos, P.C. 2018 Nicosia, Chypre jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de 2015.

Luxembourg, le 18 septembre 2009.

Pour *HODINGH S.A.*

Signature

Référence de publication: 2009144926/15.

(090175310) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2009.

---

**Finicorp S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.

R.C.S. Luxembourg B 125.921.

---

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009144991/10.

(090175267) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2009.

---

**Hirslanden Investments S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 89.803.

---

Le bilan au 31 décembre 2008 régulièrement approuvé a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque

Société Anonyme

Agent Administratif

Signatures

Référence de publication: 2009144989/14.

(090175209) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2009.

---

**Protile Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.

R.C.S. Luxembourg B 90.533.

---

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009145004/10.

(090175257) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2009.

---

**Oil Object S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.

R.C.S. Luxembourg B 59.317.

---

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009145001/10.

(090175261) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2009.

---

**CMC Capital Luxembourg 4, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.700,00.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 129.327.

---

Les comptes annuels au 31 mai 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009145047/11.

(090174872) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2009.

---

**LuxPol Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 50.000,00.**

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 136.957.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009145049/11.

(090174870) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2009.

---

**Upifra S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 13, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 55.235.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UPIFRA S.A.

Signatures

*Administrateur de catégorie A / Administrateur de catégorie B*

Référence de publication: 2009145056/12.

(090174861) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2009.

---

**Oceanic Real Estate Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 139.206.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2009145055/10.

(090174863) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2009.

---

**Decima S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 112.765.

---

Les comptes annuels au 30 novembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2009145054/10.

(090174864) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2009.

---

**Moorgarth Properties (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, avenue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 99.968.

---

Le bilan au 28 février 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature  
*Un mandataire*

Référence de publication: 2009145083/11.

(090175233) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2009.

---

**Photon S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.000.000,00.**

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 121.536.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Photon S.à r.l.*

Signature  
*Un mandataire*

Référence de publication: 2009145052/13.

(090174867) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2009.

---

**Advanced Technics Properties Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 33.384.

---

Les comptes annuels au 31 mars 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2009145058/10.

(090174857) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2009.

---

**Ostara Alpha S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 128.016.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Ostara Alpha S.à r.l.*

Signature  
*Un mandataire*

Référence de publication: 2009145050/13.

(090174869) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2009.

---

**Canzas Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 114.899.

---

Le Bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009145048/10.

(090174871) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2009.

---

**Nivelcom S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.  
R.C.S. Luxembourg B 104.663.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009145000/10.

(090175264) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2009.

**Verosa SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.  
R.C.S. Luxembourg B 85.166.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009144995/10.

(090175266) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2009.

**Logwin Road + Rail Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. Thiel EuroLogistics Services S.à r.l.).**

Siège social: L-6776 Grevenmacher, 5, An de Längten.  
R.C.S. Luxembourg B 22.938.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Grevenmacher, le 2 novembre.

Signature.

Référence de publication: 2009145110/11.

(090174947) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2009.

**Ostara Beta S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.  
R.C.S. Luxembourg B 128.018.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Ostara Beta S.à r.l.*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009145051/13.

(090174868) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2009.

**Armitage Luxembourg S. à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.  
R.C.S. Luxembourg B 120.010.

Les comptes annuels au 28 février 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009145086/10.

(090175445) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2009.

**Delamare Luxembourg S. à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 119.857.

Les comptes annuels au 28 février 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009145087/10.

(090175443) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2009.

---

**Diamond Shamrock S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 151.400,00.**

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 115.223.

*Rectificatif de l'extrait des résolutions prises par l'associé unique de la société en date du 27 octobre 2009 enregistré et déposé le 2 novembre 2009 sous la référence L090167835.05*

Il résulte des décisions prises par l'associé unique de la Société en date du 27 octobre 2009 que:

1) Monsieur François BROUXEL, né le 16 septembre 1966 à Metz (France) demeurant professionnellement au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, a démissionné de ses fonctions de gérant de la Société le 19 mai 2009;

2) Monsieur Georges GUDENBURG, né le 25 novembre 1964 à Luxembourg (Luxembourg) demeurant professionnellement au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, a démissionné de ses fonctions de gérant de la Société le 19 mai 2009;

3) Monsieur Michael DJANOGLY, né le 21 janvier 1953 à Londres (Royaume-Uni) demeurant professionnellement au 76 Brook Street, London W1K 5EE, a été nommé gérant de la Société avec effet au 19 mai 2009 pour une durée illimitée.

Monsieur Michael DJANOGLY est le gérant unique de la Société depuis le 19 mai 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009144814/21.

(090175582) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2009.

---

**Rapid-Swiss Enterprises S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 106.300,00.**

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 121.673.

*Rectificatif de l'extrait des résolutions prises par l'associé unique de la société en date du 27 octobre 2009 enregistré et déposé le 2 novembre 2009 sous la référence L090167830.05*

Il résulte des décisions prises par l'associé unique de la Société en date du 27 octobre 2009 que:

1) Monsieur François BROUXEL, né le 16 septembre 1966 à Metz (France) demeurant professionnellement au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, a démissionné de ses fonctions de gérant de la Société le 19 mai 2009;

2) Monsieur Georges GUDENBURG, né le 25 novembre 1964 à Luxembourg (Luxembourg) demeurant professionnellement au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, a démissionné de ses fonctions de gérant de la Société le 19 mai 2009;

3) Monsieur Michael DJANOGLY, né le 21 janvier 1953 à Londres (Royaume-Uni) demeurant professionnellement au 76 Brook Street, London W1K 5EE, a été nommé gérant de la Société avec effet au 19 mai 2009 pour une durée illimitée.

Monsieur Michael DJANOGLY est le gérant unique de la Société depuis le 19 mai 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009144818/21.

(090175607) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2009.

---

**Vaduz & Overseas Consolidated Interests S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 152.900,00.**

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 124.855.

Rectificatif de l'extrait des résolutions prises par l'associé unique de la société en date du 27 octobre 2009 enregistré et déposé le 2 novembre 2009 sous la référence L090167821.05

Il résulte des décisions prises par l'associé unique de la Société en date du 27 octobre 2009 que:

1) Monsieur François BROUXEL, né le 16 septembre 1966 à Metz (France) demeurant professionnellement au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, a démissionné de ses fonctions de gérant de la Société le 19 mai 2009;

2) Monsieur Georges GUDENBURG, né le 25 novembre 1964 à Luxembourg (Luxembourg) demeurant professionnellement au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, a démissionné de ses fonctions de gérant de la Société le 19 mai 2009;

3) Monsieur Michael DJANOGLY, né le 21 janvier 1953 à Londres (Royaume-Uni) demeurant professionnellement au 76 Brook Street, London W1K 5EE, a été nommé gérant de la Société avec effet au 19 mai 2009 pour une durée illimitée.

Monsieur Michael DJANOGLY est le gérant unique de la Société depuis le 19 mai 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009144816/21.

(090175598) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2009.

**Palomar S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.

R.C.S. Luxembourg B 120.811.

RECTIFICATIF

Le Bilan RECTIFICATIF au 31 décembre 2008 remplaçant le bilan déposé le 28/04/2009, L090060476.04 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009145085/12.

(090175269) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2009.

**CDRD Investment (Luxembourg) III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 512.500,00.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 77.051.

EXTRAIT

En date du 18 septembre 2009, l'Associé unique a pris les résolutions suivantes:

- La démission de Monsieur Bart Zech en tant que gérant, est acceptée avec effet immédiat.
- Monsieur Hemelraad Ivo, avec adresse professionnelle au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, est élu nouveau gérant de la société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 24 septembre 2009.

Pour extrait conforme

Franck Walenta

Référence de publication: 2009144917/16.

(090175663) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2009.